

# **7 médailles au Concours Général Agricole pour les huîtres du Bassin d'Arcachon !**

**À l'occasion du Salon International de l'Agriculture, la 128ème édition du Concours Général Agricole s'est déroulée à Paris cette semaine.**

Plusieurs producteurs du Bassin d'Arcachon et pour la troisième fois du Médoc, ont participé au Concours Général Agricole, concours officiel du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt mis en œuvre en partenariat avec

les Chambres d'Agriculture et les Organismes de défense et de gestion des appellations. 29 lots ont été présentés et jugés sur 5 tables cette année. Depuis trois ans, 3 catégories permettent une pleine représentation et valorisation des huîtres d'Aquitaine :

- Huîtres creuses fines du Bassin d'Arcachon
- Huîtres creuses spéciales du Bassin d'Arcachon
- Huîtres creuses spéciales affinées en Médoc

La très bonne qualité des huîtres a permis de récolter le maximum de médailles, au vu des contraintes du règlement du Concours Général Agricole qui détermine l'attribution maximum de médailles qu'à 1/3 des participants.

**Le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine félicite les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon et du Médoc qui ont obtenu de belles récompenses :**

**Catégorie Huîtres creuses fines du Bassin d'Arcachon**

- DENIS PINTO – OR
- EARL CASTAING ET FILS – ARGENT
- HUITRES BOULAN – ARGENT

### **Catégorie Huîtres creuses spéciales du Bassin d’Arcachon**

- EARL LE ROUTIOUTIOU – OR
- EARL LA KABANE – ARGENT
- EARL LES PLEINES MERS – ARGENT
- SARL M&G – BRONZE